

# BON DE COMMANDE

A RENVoyer PAR FAX AU 43 37 90 OU PAR MAIL A [IDT@IDT.PF](mailto:IDT@IDT.PF)

Société :

Client sous contrat IDT- Assistance

OUI

NON

## IDPMS : Nouvelle règle de taxation des impulsions téléphoniques par l'OPT

- Module LCR 110 000 HT  
(activation de la table LCR dans les interfaces autocom)  
*Remise si contrat IDT-Assistance : 10 %* - 11 000 HT  
Net HT 99 000 HT
- Prestation de mise en œuvre au temps passé  
(installation, paramétrage, formation)  
sur la base de notre tarif de 64 000 HT par session (demi journée)  
-20% si contrat IDT-Assistance, soit 51 200 HT net la session

Date :

Nom, Prénom :

Cachet et signature :

